

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007196700026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CCPEVA
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'EVIAN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	45
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	55
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	56

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	57
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 116 788,53	6 299 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 817 288,53
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 116 788,53	10 116 788,53

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 706 800,00	9 634 956,79
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 922 658,48	1 342 472,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 652 029,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 629 458,48	11 629 458,48

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 746 247,01	21 746 247,01
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 430 200,00	0,00	1 475 200,00	1 475 200,00	1 475 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	675 000,00	0,00	568 437,00	568 437,00	568 437,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 255 200,00	0,00	4 193 637,00	4 193 637,00	4 193 637,00
66	Charges financières	390 000,00	0,00	338 000,00	338 000,00	338 000,00
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 945 200,00	0,00	4 831 637,00	4 831 637,00	4 831 637,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 239 308,00	0,00	3 354 554,53	3 354 554,53	3 354 554,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 930 597,00	0,00	1 930 597,00	1 930 597,00	1 930 597,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 169 905,00	0,00	5 285 151,53	5 285 151,53	5 285 151,53
TOTAL		10 115 105,00	0,00	10 116 788,53	10 116 788,53	10 116 788,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 116 788,53
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 009 000,00	0,00	5 009 000,00	5 009 000,00	5 009 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 750 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 809 000,00	0,00	5 909 000,00	5 909 000,00	5 909 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 809 000,00	0,00	5 909 000,00	5 909 000,00	5 909 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	405 000,00	0,00	390 500,00	390 500,00	390 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		405 000,00	0,00	390 500,00	390 500,00	390 500,00
TOTAL		7 214 000,00	0,00	6 299 500,00	6 299 500,00	6 299 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 817 288,53
-----------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 116 788,53
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 894 651,53
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	384 000,00	42 958,72	420 000,00	420 000,00	462 958,72
21	Immobilisations corporelles	2 082 099,00	350 403,97	1 584 300,00	1 584 300,00	1 934 703,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 368 387,00	2 529 295,79	5 432 000,00	5 432 000,00	7 961 295,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 834 486,00	2 922 658,48	7 436 300,00	7 436 300,00	10 358 958,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	930 000,00	0,00	880 000,00	880 000,00	880 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		930 000,00	0,00	880 000,00	880 000,00	880 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 764 486,00	2 922 658,48	8 316 300,00	8 316 300,00	11 238 958,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	405 000,00		390 500,00	390 500,00	390 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		405 000,00		390 500,00	390 500,00	390 500,00
TOTAL		12 169 486,00	2 922 658,48	8 706 800,00	8 706 800,00	11 629 458,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 629 458,48
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 257 659,00	1 342 472,00	1 703 953,00	1 703 953,00	3 046 425,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 731 855,00	0,00	497 844,47	497 844,47	497 844,47
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 989 514,00	1 342 472,00	2 201 797,47	2 201 797,47	3 544 269,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 777 289,00	0,00	1 219 851,00	1 219 851,00	1 219 851,00
106	Réserves (7)	3 299 408,99	0,00	928 156,79	928 156,79	928 156,79
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 076 697,99	0,00	2 148 007,79	2 148 007,79	2 148 007,79
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 066 211,99	1 342 472,00	4 349 805,26	4 349 805,26	5 692 277,26
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 239 308,00		3 354 554,53	3 354 554,53	3 354 554,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 930 597,00		1 930 597,00	1 930 597,00	1 930 597,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 169 905,00		5 285 151,53	5 285 151,53	5 285 151,53
TOTAL		14 236 116,99	1 342 472,00	9 634 956,79	9 634 956,79	10 977 428,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	652 029,69
----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 629 458,48
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 894 651,53
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 475 200,00		1 475 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	568 437,00		568 437,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 150 000,00		2 150 000,00
66	Charges financières	338 000,00	0,00	338 000,00
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	300 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 930 597,00	1 930 597,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 354 554,53	3 354 554,53
	Dépenses d'exploitation – Total	4 831 637,00	5 285 151,53	10 116 788,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 116 788,53
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	390 500,00	390 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	880 000,00	0,00	880 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	462 958,72	0,00	462 958,72
21	Immobilisations corporelles (6)	1 934 703,97	0,00	1 934 703,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 961 295,79	0,00	7 961 295,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 238 958,48	390 500,00	11 629 458,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 629 458,48
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 009 000,00		5 009 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	850 000,00		850 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	390 500,00	390 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 909 000,00	390 500,00	6 299 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 817 288,53
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 116 788,53
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 219 851,00	0,00	1 219 851,00
13	Subventions d'investissement	3 046 425,00	0,00	3 046 425,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	497 844,47	0,00	497 844,47
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 930 597,00	1 930 597,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 354 554,53	3 354 554,53
Recettes d'investissement – Total		4 764 120,47	5 285 151,53	10 049 272,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	652 029,69
------------------------------------------------------------	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	928 156,79
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 629 458,48
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 430 200,00	1 475 200,00	1 475 200,00
60226	Vêtements de travail	7 500,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	360 000,00	430 000,00	430 000,00
6062	Produits de traitement	170 000,00	180 000,00	180 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	60 000,00	53 000,00	53 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	400,00	400,00
6066	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	250 000,00	267 000,00	267 000,00
6135	Locations mobilières	6 500,00	9 500,00	9 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	240 000,00	190 000,00	190 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 500,00	17 500,00	17 500,00
6156	Maintenance	160 000,00	182 000,00	182 000,00
6161	Multirisques	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6168	Autres	0,00	5 700,00	5 700,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	7 000,00	7 000,00
618	Divers	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	12 800,00	12 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	0,00	1 800,00	1 800,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	17 000,00	17 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	4 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	700,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	675 000,00	568 437,00	568 437,00
6331	Versement de mobilité	1 600,00	1 562,00	1 562,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 400,00	1 418,00	1 418,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	7 196,00	7 196,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	900,00	844,00	844,00
6411	Salaires, appointements, commissions	426 600,00	310 707,00	310 707,00
6412	Congés payés	1 000,00	277,00	277,00
6413	Primes et gratifications	95 000,00	90 683,00	90 683,00
6415	Supplément familial	2 800,00	2 750,00	2 750,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	59 000,00	60 000,00	60 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	61 500,00	65 000,00	65 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 200,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	1 000,00	1 000,00
648	Autres charges de personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 255 200,00	4 193 637,00	4 193 637,00
66	Charges financières (b) (8)	390 000,00	338 000,00	338 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	390 000,00	338 000,00	338 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 945 200,00	4 831 637,00	4 831 637,00
023	Virement à la section d'investissement	3 239 308,00	3 354 554,53	3 354 554,53

CCPEVA - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	1 930 597,00	1 930 597,00	1 930 597,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	1 930 597,00	1 930 597,00	1 930 597,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 169 905,00	5 285 151,53	5 285 151,53
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 169 905,00	5 285 151,53	5 285 151,53
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 115 105,00	10 116 788,53	10 116 788,53

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
------------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		10 116 788,53
---------------------------------------------------	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 009 000,00	5 009 000,00	5 009 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7068	Autres prestations de services	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
741	Primes d'épuration	50 000,00	50 000,00	50 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 750 000,00	850 000,00	850 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 750 000,00	850 000,00	850 000,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 809 000,00	5 909 000,00	5 909 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 809 000,00	5 909 000,00	5 909 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	405 000,00	390 500,00	390 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	405 000,00	390 500,00	390 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		405 000,00	390 500,00	390 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 214 000,00	6 299 500,00	6 299 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 817 288,53
------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 116 788,53
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	384 000,00	420 000,00	420 000,00
2031	Frais d'études	380 000,00	420 000,00	420 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 082 099,00	1 584 300,00	1 584 300,00
2111	Terrains nus	10 000,00	21 000,00	21 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	6 600,00	7 800,00	7 800,00
2151	Installations complexes spécialisées	510 236,23	192 000,00	192 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 158 359,67	899 000,00	899 000,00
2154	Matériel industriel	208 903,10	255 000,00	255 000,00
2155	Outillage industriel	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	15 000,00	11 500,00	11 500,00
2182	Matériel de transport	154 000,00	184 000,00	184 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 368 387,00	5 432 000,00	5 432 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 368 387,00	5 432 000,00	5 432 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 834 486,00	7 436 300,00	7 436 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	930 000,00	880 000,00	880 000,00
1641	Emprunts en euros	930 000,00	880 000,00	880 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		930 000,00	880 000,00	880 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 764 486,00	8 316 300,00	8 316 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	405 000,00	390 500,00	390 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>405 000,00</i>	<i>390 500,00</i>	<i>390 500,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>390 500,00</i>	<i>390 500,00</i>	<i>390 500,00</i>
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	<i>14 500,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		405 000,00	390 500,00	390 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 169 486,00	8 706 800,00	8 706 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 922 658,48
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 629 458,48
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 257 659,00	1 703 953,00	1 703 953,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	916 884,00	478 209,00	478 209,00
1313	Subv. équipt Départements	1 340 775,00	1 225 744,00	1 225 744,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 731 855,00	497 844,47	497 844,47
1641	Emprunts en euros	1 731 855,00	497 844,47	497 844,47
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 989 514,00	2 201 797,47	2 201 797,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 076 697,99	2 148 007,79	2 148 007,79
10222	FCTVA	1 777 289,00	1 219 851,00	1 219 851,00
1068	Autres réserves	3 299 408,99	928 156,79	928 156,79
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 076 697,99	2 148 007,79	2 148 007,79
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 066 211,99	4 349 805,26	4 349 805,26
021	Virement de la section d'exploitation	3 239 308,00	3 354 554,53	3 354 554,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 930 597,00	1 930 597,00	1 930 597,00
28131	Bâtiments	0,00	130 810,00	130 810,00
281311	Bâtiments d'exploitation	130 810,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	2 295,00	2 295,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 295,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	107 815,00	107 815,00	107 815,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	217 410,00	217 410,00
281451	Aménagt Bât.d'exploitation sol d'autrui	217 410,00	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 115,00	1 115,00	1 115,00
28151	Installations complexes spécialisées	110 956,00	110 956,00	110 956,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	931 527,00	931 527,00
281532	Réseaux d'assainissement	931 527,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	69 338,00	69 338,00	69 338,00
28155	Outillage industriel	11 644,00	11 644,00	11 644,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	39 181,00	39 181,00
281562	Service d'assainissement	39 181,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	970,00	970,00	970,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	276 990,00	276 990,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	839,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	254 250,00	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	15 750,00	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	6 151,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	5 970,00	5 970,00	5 970,00
28182	Matériel de transport	13 695,00	13 695,00	13 695,00
28183	Matériel de bureau et informatique	334,00	334,00	334,00
28184	Mobilier	1 152,00	1 152,00	1 152,00
28188	Autres	9 395,00	9 395,00	9 395,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 169 905,00	5 285 151,53	5 285 151,53
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 169 905,00	5 285 151,53	5 285 151,53
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 236 116,99	9 634 956,79	9 634 956,79

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 342 472,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	652 029,69
----------------------------------------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 629 458,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 093 894,95									
1641 Emprunts en euros (total)					18 093 894,95									
00000312557	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	11/04/2011	11/01/2017	317 852,56	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,803	EUR	T	P	O	A-1
00001087591	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	25/04/2017	113 801,11	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
00019227201	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	02/01/2017	80 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,267	EUR	T	P	O	A-1
1354664	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/11/2012	01/01/2017	01/12/2017	236 188,88	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
9581740/4151440	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2005	28/10/2015	25/01/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	C	O	A-1
A0109B61	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	15/04/2017	403 349,49	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,825	EUR	A	C	O	A-1
A0117119	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	144 881,92	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,231	EUR	A	P	O	A-1
A0117126	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	246 408,83	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,424	EUR	A	P	O	A-1
A0117129	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	246 408,83	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,424	EUR	A	P	O	A-1
A0117187	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	308 196,67	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1
A0117188	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	92 942,21	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1
A0117232-AR010456000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	114 250,19	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,860	EUR	A	P	O	A-1
A0117249-A0108038000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	210 865,34	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,647	EUR	A	P	O	A-1
A0117260-A0108708000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	44 070,31	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,850	EUR	A	P	O	A-1
A0117345-A0110E57000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/08/2017	202 549,50	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,602	EUR	A	P	O	A-1
A0117482-9021304	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/05/2017	87 188,50	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1

CCPEVA - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0117698-9636248	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/01/2017	175 000,00	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,100	EUR	A	P	O	A-1
A0117699-A0109268000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/05/2017	28 793,20	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
A0117700-A0109B14000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	19 820,71	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
A0117701-A0109873000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	46 747,61	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
C706943	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	09/01/2017	92 839,01	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1
CO0558/001	CREDIT AGRICOLE	09/01/2017	09/01/2017	27/02/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,974	EUR	T	C	O	A-1
CO0558/002	CREDIT AGRICOLE	09/01/2017	09/01/2017	15/03/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	4,016	EUR	T	C	O	A-1
MIN519363EUR/001	SFIL CAFFIL	18/05/2004	01/06/2006	01/11/2006	1 955 000,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	5,002	EUR	T	C	O	A-1
MIN519363EUR/002	SFIL CAFFIL	18/05/2004	09/01/2017	01/01/2019	1 746 022,36	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,687	EUR	A	C	O	A-1
MIN519363EUR/003	SFIL CAFFIL	18/05/2004	01/06/2006	01/12/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,403	EUR	A	C	O	A-1
MON516651EUR	SFIL CAFFIL	26/10/2009	14/12/2009	01/03/2010	900 000,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	C	O	A-1
MON516791EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	193 425,76	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
MON517128EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/03/2018	21 963,90	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,640	EUR	A	P	O	A-1
MON517129EUR	SFIL CAFFIL	28/11/2005	01/01/2017	01/03/2018	47 567,61	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
MON517130EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/01/2018	17 760,45	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CCPEVA - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 093 894,95									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 802 952,04					877 091,33	336 736,65	0,00	143 322,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 802 952,04					877 091,33	336 736,65	0,00	143 322,70
00000312557	N	0,00	A-1	227 034,46	9,28	F	Taux fixe à 3.75 %	3,803	20 287,48	8 230,72	0,00	1 701,35
00001087591	N	0,00	A-1	73 207,40	6,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	9 190,29	3 133,28	0,00	1 864,67
00019227201	N	0,00	A-1	19 215,89	3,25	F	Taux fixe à 4.2 %	4,267	5 206,46	725,78	0,00	145,47
1354664	N	0,00	A-1	141 180,71	5,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	21 311,44	5 576,64	0,00	381,42
9581740/4151440	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,82	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	100 000,00	21 800,00	0,00	3 755,56
A0109B61	N	0,00	A-1	151 256,09	2,29	F	Taux fixe à 3.77 %	3,825	50 418,68	5 781,55	0,00	2 745,58
A0117119	N	0,00	A-1	125 297,58	18,34	F	Taux fixe à 4.17 %	4,231	4 430,34	5 297,48	0,00	3 360,11
A0117126	N	0,00	A-1	181 273,21	9,34	F	Taux fixe à 4.36 %	4,424	14 809,36	8 013,28	0,00	4 838,55
A0117129	N	0,00	A-1	181 273,21	9,34	F	Taux fixe à 4.36 %	4,424	14 809,36	8 013,28	0,00	4 838,55
A0117187	N	0,00	A-1	252 933,16	14,59	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	12 473,03	10 547,31	0,00	4 038,73
A0117188	N	0,00	A-1	76 276,54	14,59	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	3 761,46	3 180,73	0,00	1 217,95
A0117232-AR010456000	N	0,00	A-1	96 344,20	15,59	F	Taux fixe à 4.79 %	4,860	4 122,08	4 678,98	0,00	1 816,06
A0117249-A0108038000	N	0,00	A-1	179 534,86	16,59	F	Taux fixe à 4.58 %	4,647	7 170,09	8 336,90	0,00	3 245,44
A0117260-A0108708000	N	0,00	A-1	28 683,13	6,59	F	Taux fixe à 4.78 %	4,850	3 539,86	1 390,10	0,00	494,09
A0117345-A0110E57000	N	0,00	A-1	173 243,67	18,65	F	Taux fixe à 3.55 %	3,602	6 512,49	6 235,57	0,00	2 104,52

CCPEVA - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0117482-9021304	N	0,00	A-1	67 059,98	10,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	4 673,63	3 480,41	0,00	1 933,72
A0117698-9636248	N	0,00	A-1	122 612,64	9,07	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	11 146,69	2 574,87	0,00	2 178,23
A0117699-A0109268000	N	0,00	A-1	19 695,42	7,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,708	2 084,80	926,56	0,00	499,36
A0117700-A0109B14000	N	0,00	A-1	13 346,02	7,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	1 452,02	525,02	0,00	189,72
A0117701-A0109873000	N	0,00	A-1	31 741,33	7,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	3 403,89	1 377,40	0,00	498,61
C706943	N	0,00	A-1	60 609,94	6,02	F	Taux fixe à 5 %	5,000	7 444,10	3 030,50	0,00	2 591,83
CO0558/001	N	0,00	A-1	937 500,00	3,40	F	Taux fixe à 3.86 %	3,974	125 000,00	35 038,21	0,00	2 874,89
CO0558/002	N	0,00	A-1	750 000,00	3,71	F	Taux fixe à 3.9 %	4,016	200 000,00	26 682,50	0,00	953,33
MIN519363EUR/001	N	0,00	A-1	876 379,20	12,83	F	Taux fixe à 4.84 %	5,002	67 413,80	41 761,92	0,00	6 525,65
MIN519363EUR/002	N	0,00	A-1	1 455 018,64	14,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,687	97 001,24	68 155,50	0,00	63 437,52
MIN519363EUR/003	N	0,00	A-1	400 000,00	9,92	F	Taux fixe à 4.34 %	4,403	40 000,00	17 601,11	0,00	1 302,00
MON516651EUR	N	0,00	A-1	521 758,97	17,17	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	28 986,61	23 426,98	0,00	18 376,44
MON516791EUR	N	0,00	A-1	178 201,10	25,58	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	3 511,66	8 820,95	0,00	3 578,95
MON517128EUR	N	0,00	A-1	7 994,53	1,17	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	3 906,63	370,95	0,00	157,54
MON517129EUR	N	0,00	A-1	39 483,24	13,17	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	2 209,34	1 445,09	0,00	1 133,06
MON517130EUR	N	0,00	A-1	14 796,92	13,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	814,50	577,08	0,00	543,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CCPEVA - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 802 952,04					877 091,33	336 736,65	0,00	143 322,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	8 802 952,04	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles et incorporelles dont le prix unitaire est inférieur à 5 000 €	1	22/10/2018
L	Concessions, brevets, licences, logiciels (c/2051)	2	22/10/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes (c/2121 et c/21721)	10	22/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains (c/2128 et c/21728)	15	22/10/2018
L	Constructions (c/213 et c/21713)	30	22/10/2018
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (c/2135 et c/21735)	15	22/10/2018
L	Autres constructions (c/2138 et c/21738)	15	22/10/2018
L	Installations de voirie (c/2152 et c/21752)	15	22/10/2018
L	Réseaux divers (c/2153 et c/21753)	50	22/10/2018
L	Autres réseaux (c/21538 et c/217538)	50	22/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et défense civile (c/2156)	5	22/10/2018
L	Matériel et outillage de voirie (c/2157)	10	22/10/2018
L	Matériel et outillage de voirie – Matériel roulant (camions et véhicules industriels) (c/21571)	7	22/10/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (c/2158) (c/et c/21758)	15	22/10/2018
L	Installations générales, agencements, aménagements divers (c/2181)	10	22/10/2018
L	Matériel de transport – voitures (c/2182 et c/21782)	5	22/10/2018
L	Matériel de bureau matériel informatique (c/2183)	5	22/10/2018
L	Mobilier (c/2184)	5	22/10/2018
L	Autres immobilisations corporelles (c/2188)	5	22/10/2018
L	Installations complexes spécialisées (c/2151)	5	22/10/2018
L	Matériel et outillage industriels (c/2154, c/2155)	5	22/10/2018
L	Réseaux d'eau (c/21531 et c/217531)	50	22/10/2018
L	Réseaux d'assainissement (c/21532 et c/217532)	50	22/10/2018
L	Services d'eau et assainissement (c/21561, c/217562, c/21562 et c/217562)	10	22/10/2018
L	Matériel spécifique d'exploitation (c/2156 et c/21756)	10	22/10/2018
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (c/2157 et c/21757)	10	22/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L121-7 du code de l'urbanisme	10	22/10/2018
L	Frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation	5	22/10/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	22/10/2018
L	Subventions d'équipement versées : biens mobiliers, matériel ou études	5	22/10/2018
L	Subventions d'équipement versées : biens immobiliers ou installations	15	22/10/2018
L	Subventions d'équipement versées : projets d'infrastructure d'intérêt national	30	22/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 270 500,00	I 1 270 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		880 000,00	880 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	880 000,00	880 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		390 500,00	390 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	390 500,00	390 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 270 500,00	2 922 658,48	0,00	4 193 158,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 505 002,53	III 6 505 002,53
Ressources propres externes de l'année (a)		1 219 851,00	1 219 851,00
10222	FCTVA	1 219 851,00	1 219 851,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 285 151,53	5 285 151,53
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	130 810,00	130 810,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	2 295,00	2 295,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	107 815,00	107 815,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	217 410,00	217 410,00
281451	Aménagt Bât.d'exploitation sol d'autrui	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 115,00	1 115,00
28151	Installations complexes spécialisées	110 956,00	110 956,00
28153	Installations à caractère spécifique	931 527,00	931 527,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	69 338,00	69 338,00
28155	Outillage industriel	11 644,00	11 644,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	39 181,00	39 181,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	970,00	970,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	276 990,00	276 990,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	5 970,00	5 970,00
28182	Matériel de transport	13 695,00	13 695,00
28183	Matériel de bureau et informatique	334,00	334,00
28184	Mobilier	1 152,00	1 152,00
28188	Autres	9 395,00	9 395,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 354 554,53	3 354 554,53

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 505 002,53	1 342 472,00	652 029,69	928 156,79	9 427 661,01

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 193 158,48

Ressources propres disponibles	IV	9 427 661,01
Solde	$V = IV - II$ (6)	5 234 502,53

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 909 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-016 APPAREILS DE TRAITEMENT	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	0,00	180 000,00	900 000,00
2022-013 CREATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF HUTTINS PUBLIER	0,00	182 000,00	182 000,00	0,00	25 000,00	157 000,00
2022-011 CREATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF LA GERBAZ FERNES	0,00	266 000,00	266 000,00	0,00	88 000,00	178 000,00
2022-009 CREATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES OGAYS ABONDANCE	0,00	495 920,00	495 920,00	0,00	267 500,00	228 420,00
2022-007 DEPLACEMENT POSTE DE RELEVAGE DRANSE	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	700 000,00	900 000,00
2022-012 MODIFICATION RESEAU ASSAINISSEMENT PARC ABBAYE NEUVECELLE	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
2022-017 PETITES FOURNITURES ENTRETIEN ET EQUIPEMENT	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	40 000,00	200 000,00
2022-008 SUPPRESSION STEP CHEZ BOCHET ST PAUL EN CHABLAIS	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00
2022-014 TRAVAUX DIVERS STEP ET POSTES RELEVEMENT	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	300 000,00	1 500 000,00
2022-015 TRAVAUX DIVERS SUR RESEAU ASSAINISSEMENT	0,00	5 730 000,00	5 730 000,00	0,00	955 000,00	4 775 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .